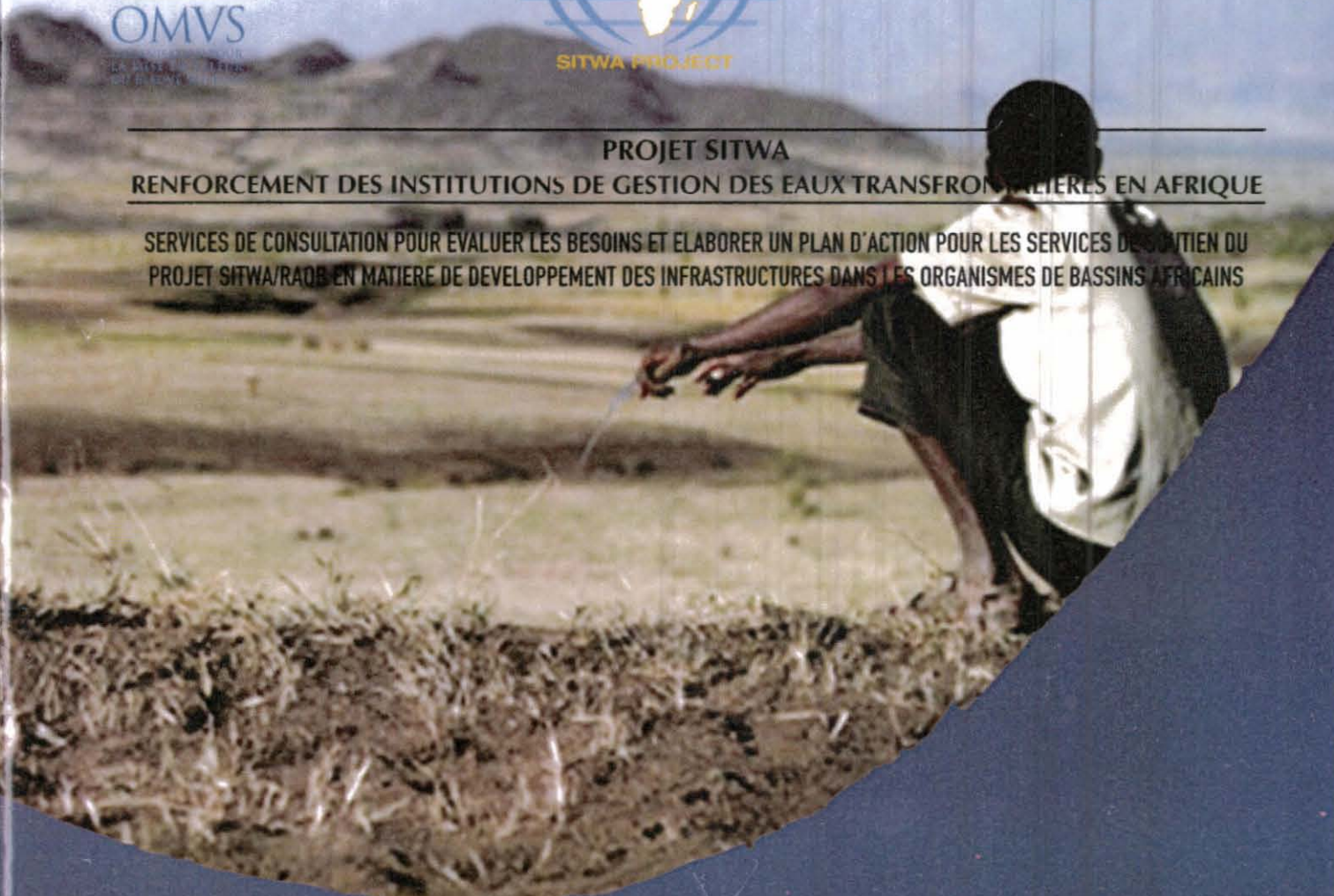




**PROJET SITWA**  
**RENFORCEMENT DES INSTITUTIONS DE GESTION DES EAUX TRANSFRONTALIÈRES EN AFRIQUE**

SERVICES DE CONSULTATION POUR EVALUER LES BESOINS ET ELABORER UN PLAN D'ACTION POUR LES SERVICES DE SOUTIEN DU PROJET SITWA/RAOB EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DES INFRASTRUCTURES DANS LES ORGANISMES DE BASSINS AFRICAINS



# PLAN D'ACTION DU ROAB SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Le présent document a été réalisé avec le soutien financier de l'Union européenne.  
Les opinions qui y sont exprimées ne reflètent en aucun cas l'opinion officielle de l'Union européenne.

# TABLE DES MATIÈRES

ACRONYMES.....	4
LISTE DES TABLEAUX .....	5
REMERCIEMENTS .....	6
RESUME.....	7
<b>1. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA CONSULTATION .....</b>	<b>12</b>
1.1 Contexte et objectifs du RAOB.....	12
1.2 Objectifs et différentes phases du projet SITWA .....	13
1.3 Objectifs de la présente consultation .....	13
<b>2. PRINCIPALES CONCLUSIONS DE LA CONSULTATION .....</b>	<b>14</b>
2.1 Changement climatique, eau et développement en Afrique .....	14
2.1.1 Situation actuelle et tendances futures.....	14
2.1.2 Sécurité de l'eau et développement résilient au changement climatique .....	15
2.2 Organismes de bassins fluviaux africains : Analyse de situation .....	17
2.2.1 Description des bassins fluviaux et lacustres africains .....	17
2.2.2 Analyse des initiatives d'adaptation au changement climatique en cours dans les bassins ....	18
2.2.3 Lacunes et besoins .....	19
2.3 Analyse de l'engagement des acteurs dans la gestion des bassins fluviaux et sur les questions relatives au changement climatique et au développement en Afrique.....	22
2.3.1 Organismes donateurs internationaux .....	22
2.3.2 Organismes et programmes africains opérant dans les secteurs de l'eau et du développement	22
2.3.3 WATERNET / CapNet / Nile IWRM-Net.....	26
<b>3. DOMAINES PRIORITAIRES IDENTIFIES QUE LES SERVICES DE SOUTIEN DU RAOB DOIVENT ABORDER .....</b>	<b>27</b>
3.1 Introduction .....	27
3.2 Présentation des domaines prioritaires identifiés concernant les services du RAOB .....	27
3.3 Présentation des services de soutien spécifiques du RAOB .....	31
<b>4. PLAN D'ACTION : LISTE DETAILLEE DES ACTIVITES ET DU BUDGET .....</b>	<b>38</b>
<b>5. RECOMMANDATIONS .....</b>	<b>45</b>
<b>6. CONCLUSIONS.....</b>	<b>46</b>
ANNEXE A : Plan de travail détaillé fondé sur les résultats, budget synthétique et calendrier pour 2015-2019.....	47
ANNEXE B : Liste des documents consultés .....	49
ANNEXE C : Liste des personnes consultées.....	50
ANNEXE D : Rôles et activités relatifs aux services prioritaires du RAOB mieux définis.....	51

## ACRONYMES

AMCOW	Conseil des ministres africains sur l'eau
BAD	Banque africaine de développement
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CBLV	Commission du bassin du lac Victoria
CCNUCC	Convention-cadre des Nations unies sur le changement climatique
CDP	Comité directeur du projet
CE	Commission européenne
CEPGL	Communauté Economique des Pays des Grand Lacs
CER	Communauté économique régionale
DFID	Département du développement international
EDPRS	Stratégie de développement économique et de réduction de la pauvreté
EGP	Équipe de gestion de projet
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
GdR	Gouvernement du Rwanda
GIEC	Groupe intergouvernemental d'experts sur les changements climatiques
GIRE	Gestion intégrée des ressources en eau
GIZ	Société allemande pour la coopération internationale
GRE	Gestion des ressources en eau
GWP	Partenariat mondial de l'eau
IBN	Initiative du Bassin du Nil
IJACC	Initiative de la jeunesse africaine sur le changement climatique
IWMI	Institut international de gestion des ressources en eau
JVE	Jeunes Volontaires pour l'Environnement
NELSAP	Programme d'action subsidiaire des lacs équatoriaux du Nil
OBF	Organismes de bassins fluviaux
OMVS	Organisation pour la mise en valeur du fleuve Sénégal
ONG	Organisations non-gouvernementales
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ORASECOM	Commission du fleuve Orange-Senqu
PAA	Programme d'adaptation en Afrique
PACJA	Alliance panafricaine pour la justice climatique
PANA	Programmes d'action nationaux d'adaptation au changement climatique
PGELV	Projet de gestion environnementale du lac Victoria
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RAOB	Réseau africain des organismes de bassins
RCD	Réseau Climat & Développement (Climate & Development Network)

SITWA	Renforcement des institutions de gestion des eaux transfrontalières en Afrique
TUNZAFRICA	Plateforme de la jeunesse africaine
UA	Union africaine
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
USAID	Agence des États-Unis pour le développement international
WACDEP	Programme Eau, Climat et Développement
WWF	Fonds mondial pour la nature

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Choix prioritaire des services d'adaptation au changement climatique du RAOB.....	10
Tableau 2 : Description des principaux bassins fluviaux/lacustres africains.....	17
Tableau 3 : Types d'activités relatives à l'eau et au changement climatique mises en œuvre.....	18
Tableau 4 : Lacunes et besoins relatifs au CC identifiés dans les bassins fluviaux/lacustres africains.....	19
Tableau 5 : Services de soutien du RAOB.....	32
Tableau 6 : Plan d'action et estimations des coûts par activité.....	38



## REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier le Partenariat mondial de l'eau (GWP) et le Réseau africain des organismes de bassin (RAOB) pour leur gestion et leur mise en œuvre du projet SITWA (Renforcement des institutions de gestion des eaux transfrontalières en Afrique) qui nous a permis d'étudier l'adaptation au changement climatique dans les organismes de bassins fluviaux (OBF).

Nous souhaiterions également remercier les représentants des OBF/L et des CER en Afrique pour le soutien qu'ils nous ont apporté ainsi que le personnel du RAOB, du GWPO et de l'AMCOW qui a contribué à cette étude en partageant les informations. En outre, nous tenons à adresser nos vifs remerciements aux personnes ayant participé aux ateliers de consultation qui se sont tenus à Kigali en juillet 2014 et à Kampala en septembre 2014 et ayant tenu des discussions constructives ainsi qu'aux nombreuses personnes ayant répondu à notre appel pour partager les informations par le biais de consultations électroniques.

## RESUME

Le RAOB est un réseau qui vise à promouvoir la gestion des ressources en eau dans les fleuves, les bassins et les aquifères en Afrique. En tant que sous-comité de l'AMCOW (Conseil des ministres africains sur l'eau), il occupe une place singulière en termes d'eau et de développement en Afrique. En établissant un lien entre l'AMCOW, qui jouit d'un pouvoir politique important, et les nombreux OBF du continent, il peut mobiliser le soutien politique nécessaire pour les activités de développement clés. En dépit de l'ampleur des difficultés, de grandes opportunités existent.

L'objectif de cette consultation consiste à contribuer à l'élaboration d'un programme à long-terme pour le RAOB en mettant l'accent sur la situation actuelle et sur les besoins des OBF en termes d'adaptation au changement climatique. Un ensemble d'actions et de services prioritaires identifiés ainsi qu'un programme et un budget détaillés sur 5 ans constituent les principaux résultats de la consultation. D'autres consultations portent sur la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE) et sur les investissements en matière d'infrastructures.

Les informations contextuelles nécessaires au développement de ces services ont été recueillies durant l'atelier de Kigali, auquel environ 25 représentants d'OBF africains ont participé, à travers des échanges approfondis avec le personnel des OBF via email et Skype et par la lecture et l'analyse de divers documents et rapports.

Tous les services présentés tiennent compte des lacunes et des besoins spécifiques mentionnés par les OBF. Même si certains services ont été élaborés à partir d'une analyse globale des lacunes et des besoins énoncés, ceux-ci sont tous liés aux déclarations originales faites par les OBF. Il importe également de noter que la variabilité du climat constitue un enjeu fondamental en matière de gestion des ressources en eau et qu'elle constitue à ce titre un élément essentiel de la GIRE. Nous aurions également pu appeler les services présentés dans ce rapport les « services de GIRE ».

Le changement climatique en Afrique ne constitue plus un simple phénomène qui ne se produira que dans les années à venir ; il se produit déjà. Toutefois, les effets qu'il produit sur l'environnement et sur la société ne sont pas uniques ; ils sont nombreux, complexes et difficiles à prévoir. Même si dans certaines régions le changement climatique peut effectivement améliorer les conditions de vie des populations, la plupart des études indiquent que dans de nombreuses régions d'Afrique subsaharienne le changement climatique engendra des difficultés et aggravera la pauvreté en affectant les ressources naturelles et les secteurs de développement comme l'agriculture et l'énergie. En fin de compte, l'effet final sur les individus dépend des liens étroits et complexes existants entre le changement climatique, l'exposition et la vulnérabilité. Les personnes pauvres, qui dépendent de l'agriculture dans des régions arides, sont potentiellement plus vulnérables au changement climatique que la classe moyenne urbaine.

Tandis que la GIRE constitue l'« outil » ou l'« approche » permettant de lutter contre le changement climatique dans le secteur de l'eau, la sécurité de l'eau constitue l'objectif à atteindre. Celle-ci est généralement définie comme la disponibilité de l'eau en quantité et de qualité acceptables pour la santé, les moyens de subsistance, les écosystèmes et la production associée à un niveau acceptable de risques liés à l'eau pour la population, l'environnement et les économies. Le développement résilient au changement climatique constitue un élément essentiel de la sécurité de l'eau. Le terme implique que l'adaptation au changement climatique ne doit pas être considérée comme un processus distinct mais comme un processus continu et intégré qui tient compte des risques climatiques actuels et futurs.

En pratique, cela implique qu'il faut toujours inclure la dimension climatique dans la planification et dans le développement ; non seulement dans la manière de concevoir un nouveau pont traversant un fleuve, mais aussi par exemple dans la planification de nouveaux établissements urbains, dans l'élaboration d'un programme scolaire et dans l'analyse de la manière dont les emplois et la croissance seront générés. En d'autres termes, la sécurité de l'eau devrait non seulement figurer dans l'agenda

environnemental mais aussi dans les agendas nationaux relatifs au développement, à la croissance et à la sécurité. Les questions relatives à l'« eau » devraient probablement être gérées par le ministère des Finances plutôt que par des ministères de tutelle comme le ministère des Ressources hydriques ou de l'Agriculture. Il est de la plus haute importance que tous les investissements soient des investissements dits « sans regret/à faibles regrets », c.-à-d. des investissements qui ont de fortes chances de succès en dépit d'incertitudes diverses et variées en termes de changement climatique ou d'autres facteurs futurs. Ceux-ci doivent fournir de bons rendements quelles que soient les conditions climatiques futures.

Les résultats de la présente étude ont montré que de nombreux projets/initiatives d'adaptation au changement climatique existent déjà sur le terrain. La plupart de ces projets ou initiatives visent à améliorer la gestion des ressources en eau et à réduire la vulnérabilité des populations qui sont affectées par les impacts du changement climatique. Toutefois, il apparaît également que davantage doit être fait. Le RAOB a assurément un rôle à jouer pour soutenir les OBF africains au moyen de services pertinents, bien conçus et demandés.

Dans nos travaux, nous avons tenté de rester dans le cadre de nos termes de référence, c.-à-d. développer des services du RAOB mettant spécifiquement l'accent sur l'adaptation au changement climatique. Dans certains cas, ceux-ci peuvent toutefois être des services de GIRE plus généraux, ce que nous déplorons, mais il s'agit simplement d'une complémentarité dans l'ensemble de services de GIRE.

En dispensant des services d'adaptation au changement climatique, le RAOB agira essentiellement en tant que facilitateur, coordinateur, initiateur et promoteur de la qualité ; nous ne prévoyons pas que le RAOB fournisse une assistance technique professionnelle. Cela étant, tous les services énumérés nécessitent du personnel très compétent dans des domaines tel que le développement, les négociations, la gestion des ressources en eau et la gestion de projet.

Voici en résumé les 6 types de services prioritaires (volets) axés sur l'adaptation au changement climatique :

- › **Volet 1** : Faciliter le soutien politique pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontalières. Ce service correspond à une forte demande de la part de nombreux OBF, à savoir obtenir davantage de soutien politique concernant la coopération transfrontalière. Il est lié à la place singulière qu'occupe le RAOB entre l'AMCOW et les OBF, place qui offre de nombreuses opportunités à explorer.
- › **Volet 2** : Renforcer les capacités des OBF, de leurs partenaires nationaux et des décideurs de haut rang dans les domaines de la sécurité de l'eau et du développement résilient au changement climatique. Il existe une forte demande de la part de nombreux OBF sur ce thème, reflétée dans notre rapport par de nombreuses formes de renforcement des capacités et de nombreux axes thématiques.
- › **Volet 3** : Assistance technique. Pour ce type de service, le RAOB ne va pas fournir une assistance technique mais faciliter l'assistance technique. Dans ce cas, la facilitation implique par exemple de fournir une assistance pour élaborer des TdR et des contrats, identifier les bons consultants/partenaires, entreprendre des activités de suivi et trouver des financements. Nombre de services spécifiques, qui sont demandés par de nombreux OBF, figurent dans ce volet.
- › **Volet 4** : Faciliter le financement du développement résilient au changement climatique Il s'agit d'un service que le RAOB peut fournir aux OBF et qui est également très demandé. Différentes formes peuvent être envisagées, par exemple renforcer les capacités générales en matière de développement de projets susceptibles d'être financés, fournir une assistance technique pour ce faire dans des cas spécifiques et permettre l'autofinancement.
- › **Volet 5** : Établir une liste de consultants/experts en climatologie expérimentés. L'identification des professionnels compétents et expérimentés provenant d'un pays ou d'une région donnés constitue un problème commun à de nombreuses initiatives. Trop souvent, le fait de ne pas trouver d'expert local oblige à embaucher un expert étranger. Il existe une forte demande pour

la création d'une liste basée sur internet répertoriant ces professionnels, liste dont la qualité serait contrôlée et qui serait constamment mise à jour. Cela ouvre également la voie à une collaboration avec, par exemple, CapNet et WaterNet.

- › **Volet 6 :** Promouvoir l'excellence dans l'adaptation au changement climatique et dans les travaux transfrontaliers. Il s'agit d'un type de service tourné vers l'avenir dont l'objectif consiste à promouvoir un travail de bonne qualité au sein de tous les OBF. Il vise à intégrer le travail des OBF, à récompenser l'excellence et à contribuer à la résolution des problèmes.

Un certain nombre de services spécifiques a été développé dans tous les types de services mentionnés ci-dessus. Ceux-ci sont nombreux et certains sont plus importants que d'autres à ce stade de développement du RAOB.

Le plan d'action quinquennal d'actions concrètes (services) est présenté dans le chapitre 4 qui présente l'intégralité des services ainsi que le coût total (frais + dépenses) de chaque service. Une feuille Excel disponible présente la base et les hypothèses pour chaque coût. Le plan d'action contient au total 6 types de services prioritaires, 37 services spécifiques et environ 160 activités. Chaque activité est budgétisée (même si nombre d'entre elles ont une portée générique). Toutefois, on ne connaît que peu de chose sur la façon de dispenser ces services et sur la capacité qu'ont le RAOB et les OBF à les organiser et à les mettre en pratique ; dès lors, leurs coûts ne sont indiqués qu'à titre indicatif. En outre, tous les services proposés sont budgétisés pour être mis en œuvre dans 1 bassin, dans 3 bassins ou à travers toute l'Afrique. Les budgets liés reflètent ces différents niveaux d'activité.

Des informations supplémentaires pour chaque volet sont fournies ci-dessous.

- › **Volet 1 :** Faciliter le soutien politique pour la coopération dans le domaine des eaux transfrontalières. 7 services spécifiques pour un coût total estimé à 1 094 000 €.
- › **Volet 2 :** Renforcer les capacités des OBF, de leurs partenaires nationaux et des décideurs de haut rang 15 services spécifiques pour un coût total estimé à 7 087 000 € (1 bassin à tous les bassins).
- › **Volet 3 :** Assistance technique. 4 services spécifiques pour un coût total estimé à 1 770 300 € (pour 1 bassin seulement).
- › **Volet 4 :** Faciliter le financement du développement résilient au changement climatique. 3 services spécifiques pour un coût total estimé à 316 300 €.
- › **Volet 5 :** Établir une liste de consultants/experts en climatologie expérimentés. 3 services spécifiques pour un coût total estimé à 105 000 €.
- › **Volet 6 :** Promouvoir l'excellence dans l'adaptation au changement climatique et dans les travaux transfrontaliers. 4 services spécifiques pour un coût total estimé à 1 494 000 €.

Le coût total, qui tient compte des hypothèses mentionnées ci-dessus sur le nombre d'OBF/bassins visés, est estimé à **11 866 600 €**.

Il est important de noter la manière dont le coût lié au renforcement des capacités et à l'assistance technique pour mettre en place (i) un système de collecte de données, (ii) la modélisation hydrologique et (iii) des systèmes d'alerte précoce fonctionnels, a été établi. Il s'agit de systèmes très complexes et onéreux visant à former le personnel à la gestion, au maniement et à l'entretien du matériel. Le budget porte sur la formation et le matériel pour un bassin (OBF), mais pour les 3 sujets.

Les services spécifiques figurent dans l'annexe A par ordre de priorité. Il est proposé que certains seront rapidement mis en œuvre (2015-2016) tandis que d'autres le seront ultérieurement au cours de la période du programme (2017-2019). Toutefois, l'équipe de consultant ne connaît pas les facteurs qui, au final, détermineront les priorités.



Voici certains des services fréquemment demandés par les OBF : (i) soutien politique concernant la coopération transfrontalière et agissant sur l'adaptation au changement climatique ; (ii) créer des synergies entre les initiatives nationales et régionales ; (iii) élaborer davantage de politiques et augmenter le nombre de prises de décisions pour l'intégration des questions relatives à l'eau dans la planification sectorielle ; (iv) collecte de données ; (v) assistance pour obtenir des financements ; et (vi) renforcement des capacités et développement institutionnel. Les services liés à ces demandes ont été placés sur la liste des actions prioritaires.

Le tableau 1, qui comporte les services devant démarrer tôt (2015-2016), évoque le contenu de la première série des services d'adaptation au changement climatique du RAOB. Le budget total s'élèverait alors à environ 1 714 100 €.

**Tableau 1 : Choix prioritaire des services d'adaptation au changement climatique du RAOB**

#	Domaine	Résultats	Période					Institution principale	Budget total sur 5 ans
			15	16	17	18	19		
1.1.4	<b>Volonté politique</b>	Des responsables politiques de 3 bassins sensibilisés aux questions relatives à l'adaptation au changement climatique						RAOB	123000
2.1.1	<b>Renf. des Capacités</b>	Personnel & partenaires des OBF de 3 bassins formés aux systèmes de collecte de données						Partenaire - OBF	1178000
3.1	<b>Assistance technique</b>	1 bassin équipé d'un système de collecte de données						Partenaire - OBF	553400
4.1	<b>Financement</b>	Un système permettant de fournir des informations sur les possibilités de financements est élaboré et disponible						RAOB	66000
4.3	<b>Financement</b>	10 OBF & 30 membres du personnel formés à la rédaction de propositions susceptibles d'être financées.						RAOB	115200
4.4	<b>Financement</b>	Le RAOB a la capacité de fournir une AT aux OBF pour les aider à rédiger des projets susceptibles d'être financés.						RAOB	45600

Les messages et les recommandations clés reposent sur les conclusions établies au cours de cette mission mais également, dans une moindre mesure, sur l'« expérience générale en matière de GIRE ». Ceux-ci peuvent très vraisemblablement être combinés avec ceux formulés dans les travaux sur la GIRE.

Messages et les recommandations clés (sans ordre de priorité) :

1. La sécurité de l'eau et le développement résilient au changement climatique doivent sortir du « domaine de l'environnement » et figurer dans les grandes politiques du ministère des Finances et de la Présidence (et niveaux similaires). Il est nécessaire de redéfinir l'eau ; ne plus la considérer comme résultant d'autres processus mais comme devenant un accélérateur de l'évolution de la société.

2. Les OBF doivent acquérir leur propre capacité d'analyser le changement climatique et ses effets sur leur bassin en termes de ruissellement, de risque d'inondations/sécheresses, de partage de l'eau et des avantages, de qualité de l'eau et bien plus encore.
3. Le changement climatique fait partie intégrante de la gestion saine et à long terme de l'eau (la GIRE) ; il ne peut pas être traité séparément des autres thématiques.
4. Bien que les bassins soient tous différents, les OBF doivent fournir les mêmes types de services. Concevoir un système d'étalonnage des OBF faciliterait les comparaisons, permettrait d'apprendre les uns des autres et favoriserait les améliorations.
5. L'étroite collaboration entre le RAOB et l'AMCOW constitue un atout pour les OBF africains. Dans la mesure du possible, celle-ci devrait être utilisée afin d'apporter un soutien politique à la coopération transfrontalière, d'intégrer les institutions et les politiques et de reconnaître le rôle de l'eau dans la société.
6. Il est nécessaire d'intégrer les institutions transfrontalières et nationales ainsi que leurs stratégies, leurs politiques et leurs programmes. Il arrive en effet qu'elles ne soient pas en relation les unes avec les autres bien qu'elles travaillent sur des problématiques similaires.
7. Des financements sont disponibles pour soutenir des programmes d'adaptation au changement climatique bien conçus. Toutefois, la capacité de recherche et de rédaction de propositions de projet fortes et susceptibles d'être financées fait parfois défaut ; ainsi, les OBF demandent souvent à acquérir cette capacité.
8. Certains des OBF les plus matures disposent de solides connaissances et expériences dans ce domaine ; celles-ci devraient dès lors être utilisées pour soutenir les OBF les moins expérimentés et les plus récents.